

Ce Conseil départemental de formation se tient dans un contexte particulier.

En cette rentrée, comme cela se pressentait et en dépit du refus d'une très grande majorité de la communauté éducative, le Ministre continue d'avancer seul.

Malgré le rejet de son projet de loi exprimé par la communauté éducative en CSE, il poursuit une politique éducative qui a pourtant déjà montré son inefficacité à réduire les inégalités et qui s'articule autour du contrôle des pratiques enseignantes.

Malgré des conditions de passation qui invalident leur prétention scientifique, le ministre s'appuie sur les résultats des évaluations nationales pour imposer ses partis-pris aux enseignants qu'il considère comme des exécutants. De plus, les directives ne cessent de dégringoler du ministère, réduisant les enseignantes et enseignants à de simples exécutants.

Pour exemple, l'apprentissage de la lecture qui est considéré comme un acte mécanique, réduit à du décodage, et non plus comme une entrée dans la culture de l'écrit. Le B.A BA prôné par le ministre n'est ni l'alpha ni l'oméga de l'apprentissage de la lecture. Ce programme ministériel s'inscrit dans une vision utilitariste et archaïque de l'école que le SNUipp-FSU, dans une Tribune en date du 8 novembre, dénonce comme douze autres organisations qui y voient un "retour en arrière funeste" qui ne permettra ni de faire progresser les élèves ni de réduire les inégalités.

Le SNUipp-FSU porte à l'inverse l'expression d'une profession attachée à concevoir ses enseignements en lien avec les mouvements pédagogiques et avec l'ensemble des productions de la recherche.

L'appel, « Notre force, notre conviction, notre pouvoir d'agir », initié lors de la dernière Université d'automne du SNUipp-FSU, est signé massivement car il valorise la professionnalité enseignante fondée sur son expertise et une liberté pédagogique au service de la réussite de tous les élèves.

Nous sommes aussi très inquiets mais également déterminés face au projet portant sur la formation des maîtres. D'abord pensé pour économiser des moyens financiers et humains, le projet du ministère concernant la formation des enseignants vise à déprofessionnaliser les enseignant-es. Diminution du volume de la formation universitaire, dégradation du lien avec la recherche, mise en avant du « compagnonnage », mise en responsabilité d'étudiant-es dès la L2, de répétiteurs à remplaçants, précarisation des étudiant-es et de leurs parcours de formation, perte du statut protecteur de fonctionnaire stagiaire pendant la formation, mise sous tutelle des ESPE ...

Pour le SNUipp-FSU, cette réforme est inacceptable et nous continuerons à porter un véritable projet alternatif ambitieux de formation des enseignant-es en proposant dès maintenant une campagne nationale d'information et de mobilisations.

Enfin, dans les fait, les plans départementaux de formation ont quasiment disparu. Dans le département, à cette rentrée, pour la première fois, tous les stages sont proposés hors temps de travail. Le SNUipp-FSU a voté contre ce plan de formation indigent et centré sur des publics désignés et ne répondant pas aux attentes des collègues. Les « bonnes volontés » des formateurs ne peuvent suffire à couvrir les besoins.

Les 18 heures d'animations pédagogiques, elles-mêmes cadenassées et centrées exclusivement sur le français et les maths, ne peuvent tenir lieu à elles seules de formation continue et s'inscrivent dans un repli généralisé de la formation continue. Cette dernière, exsangue, ne répond plus aux questions de métier qui se posent. Dans une école en constante évolution, enseignantes et enseignants ont besoin de suivi, d'accompagnement, des apports de la recherche et de mise à jour de leurs connaissances.